

# OVIPAN S



Suspension injectable

## Vaccin inactivé et adjuvé contre les entérotoxémies des ruminants

### COMPOSITION :

Chaque dose de 2 ml de vaccin contient :

- Anaculture-anatoxine  $\alpha$  de *Clostridium perfringens* type A, au minimum 2 UI d'antitoxine
- Anaculture-anatoxine  $\beta$  de *Clostridium perfringens* types B et C, au minimum 10 UI d'antitoxine
- Anaculture-anatoxine  $\epsilon$  de *Clostridium perfringens* types B et D, au minimum 5 UI d'antitoxine
- Anatoxine de *Clostridium septicum*, au minimum 2,5 UI d'antitoxine
- Anatoxine de *Clostridium novyi* type B, au minimum 3,5 UI d'antitoxine
- Anatoxine de *Clostridium sordelli*, au minimum 5 UI d'antitoxine
- Aluminium (sous forme d'hydroxyde), 0,7 mg /ml
- Formaldéhyde libre, au maximum 1,6 mg /ml

### INDICATIONS :

Vaccination pour une immunisation active contre :

- Les entérotoxémies : *Clostridium perfringens* type A.
  - Dysenterie de l'agneau - *Clostridium perfringens* type B.
  - Entérotoxémie foudroyante - *Clostridium perfringens* type C.
  - Maladie du rein pulpeux - *Clostridium perfringens* type D.
  - Entérite hémorragique - *Clostridium perfringens* type C.
  - Toxi infection digestive - *Clostridium Sordelli*.
- Les gangrènes gazeuses :
  - L'oedème malin de la caillette ou gastrotoxémie - *Clostridium septicum*.
  - L'hépatite infectieuse nécrosante - *Clostridium novyi*.

### CONTRE-INDICATIONS :

Éviter de vacciner les chèvres gestantes.

### MODE, VOIE (S) D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE :

Voie d'administration : sous-cutanée.

Agiter avant emploi.

Posologie :

Bovins : moins de 4 mois : 2 ml -plus de

4 mois : 4 ml

Ovins et caprins : 2 ml.

Selon les modalités suivantes :

- Primo-vaccination : 2 injections entre 2 à 4 semaines d'intervalle.
- Rappel : 1 injection annuelle.

### CAS PARTICULIERS :

- Brebis gestantes : afin d'obtenir un transfert optimal des anticorps colostraux, la seconde injection de primo-vaccination ou l'injection de rappel doit intervenir 2 à 6 semaines avant la date présumée de mise bas.
- Jeunes : - issus de mères non vaccinées : vaccination à partir de la 2<sup>ème</sup> semaine.
  - issus de mères vaccinées : vaccination à partir de la 8<sup>ème</sup> semaine.

### PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI :

- Ne vacciner que les sujets en bon état de santé
- Respecter les conditions habituelles d'asepsie
- Les injections sont faites par voie sous-cutanée en arrière du coude ou à la face interne des cuisses
- En raison de la contamination microbienne importante de la peau des ovins, il convient d'opérer une désinfection à la teinture d'iode au point d'inoculation
- Éviter les vaccinations dans la région sternale, facilement souillée lors du décubitus.

### EFFETS INDÉSIRABLES :

- Exceptionnellement, la vaccination est susceptible de révéler un état d'hypersensibilité. Instaurer alors un traitement symptomatique.
- La présence d'hydroxyde d'aluminium peut parfois entraîner l'apparition d'un petit nodule transitoire au point d'injection.

**CONSERVATION :** Conserver entre +2°C et +8°C et à l'abri de la lumière. Ne pas congeler.

### DÉLAI D'ATTENTE :

Nul.

### PRÉSENTATION (S) :

Flacons de 50, 100, 250 et 500 ml.

